

Pourquoi l'invasion russe de l'Ukraine attise la peur nucléaire

PAR KARL LASKE ET DONATIEN HUET
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 5 MARS 2022



Image extraite d'une vidéo de la centrale nucléaire de Zaporijia, lors de l'attaque des forces russes, au matin du 4 mars 2022. © Autorité nucléaire de Zaporizhzhia/ Eyepress via AFP

Les troupes russes se sont emparées militairement de la centrale nucléaire de Zaporijia, provoquant un incendie dans un bâtiment voisin du réacteur n°1. La sécurité de l'installation a été «compromise» par l'attaque, même si aucune fuite radioactive n'a été constatée.

C'est une action militaire qui paraît inconcevable, et qui fait désormais planer une menace supplémentaire en Ukraine. Après avoir investi, jeudi 24 février, le site de la centrale nucléaire de Tchernobyl, les forces russes se sont emparées dans la nuit de jeudi à vendredi de la centrale nucléaire de Zaporijia, la plus grande d'Europe, située à Enerhodar, dans le sud-est de l'Ukraine. Elles ont engagé le feu dans le périmètre de la centrale. Et leurs tirs ont provoqué un incendie dans un bâtiment situé à quelques centaines de mètres du réacteur n°1.

Vendredi, antinucléaires et autorités de sûreté nucléaire se sont pour une fois rejoints sur le constat. Rafael Grossi, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a déclaré, lors d'un **point de presse**, que « la sécurité [de l'installation] a été compromise par ce qui s'est passé cette nuit, mais nous avons eu de la chance qu'il n'y ait pas eu de fuite radioactive ». Évoquant un événement « qui n'a pas de précédent », il a annoncé que l'AIEA allait répondre à « la demande d'assistance immédiate de l'Ukraine ».

« Compte tenu des circonstances très compliquées sur le terrain, la logistique et la présence sur ces lieux ne seront pas simples », a-t-il prévenu.

De son côté, l'organisation Greenpeace, qui avait souligné le 2 mars les dangers du conflit armé pour la sécurité du parc nucléaire ukrainien, a condamné fermement l'attaque militaire de la centrale de Zaporijia. « L'invasion russe fait courir le risque d'une catastrophe nucléaire qui pourrait rendre une grande partie de l'Europe, y compris la Russie, inhabitable pendant au moins plusieurs décennies, a averti Greenpeace, vendredi. Cette nuit, les équipes de Greenpeace ont craint un scénario potentiellement bien pire que la catastrophe de Fukushima. » Le 2 mars déjà, plusieurs obus de mortiers russes avaient été tirés à moins de deux kilomètres du périmètre de la centrale.

Greenpeace rappelle que cette centrale est dotée de six réacteurs de 1000 mégawatts et conserve « 2200 tonnes de combustible usé hautement radioactif », et met en garde contre toute perte d'alimentation du réseau qui nécessiterait la mise en route des générateurs Diesel de secours, « dont l'approvisionnement en Diesel est limité et qui ne sont pas considérés comme fiables ».

Dans une **vidéo**, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a accusé Vladimir Poutine d'avoir recours à la « terreur nucléaire ». « Nous alertons tout le monde sur le fait qu'aucun autre pays hormis la Russie n'a jamais tiré sur des centrales nucléaires. C'est la première fois dans notre histoire, la première fois dans l'histoire de l'humanité. Cet État terroriste a maintenant recours à la terreur nucléaire »,

a-t-il déclaré, réclamant une «*action européenne immédiate*» afin «*d'empêcher que l'Europe ne meure d'un désastre nucléaire*».



Image extraite d'une vidéo de la centrale nucléaire de Zaporijia, lors de l'attaque des forces russes, au matin du 4 mars 2022. © Autorité nucléaire de Zaporizhzhia/ Eyepress via AFP

Les troupes qui ont pris d'assaut la centrale appartiennent à la 58^e armée interarmes dont l'état-major est basé à Vladikavkaz. Elles ont participé à la répression des mouvements indépendantistes dans le Caucase du Nord, ainsi qu'à la guerre contre la Géorgie, en août 2008.

Petro Kotin, le président d'Energoatom, la compagnie nationale de production d'énergie nucléaire d'Ukraine, a précisé dans un **entretien** au *Monde* que «*les Russes ont bombardé toute la zone de la centrale, le bâtiment administratif lui-même, l'entrée du site, dans la zone de sécurité, et le bâtiment consacré aux formations, localisé près du bâtiment administratif*».

«*Ils ont commencé à bombarder à 1h42 et ont fini au petit matin, après avoir cassé l'entrée sécurisée et être entrés dans la centrale. Puis ils en ont pris le contrôle*», a-t-il déclaré en signalant que le site de la centrale avait subi «*des bombardements*» ainsi que des tirs des forces russes «*depuis leurs chars et leurs véhicules d'infanterie*». L'opération militaire a fait trois morts parmi les employés de la centrale, a-t-il encore indiqué. Ainsi que deux blessés.

Selon Petro Kotin, la direction de la centrale a procédé à la mise à l'arrêt de deux réacteurs dès le début de l'attaque. Un troisième, plus éloigné des lieux de l'attaque, a été maintenu en fonctionnement.

De nombreux dirigeants occidentaux ont commenté ce nouvel épisode de l'escalade militaire. Le président américain Joe Biden a exhorté «*la Russie à cesser ses activités militaires dans la zone*» de la centrale.

Boris Johnson a jugé que «*les actions irresponsables*» de Vladimir Poutine peuvent «*directement menacer la sécurité de toute l'Europe*».

Des réacteurs vieillissants

Jointe par Mediapart, une source à la direction d'EDF a souligné «*qu'il s'agit d'une rupture des engagements pris par les autorités politiques russes auprès de l'AIEA*», via Mikhail Chudakov, représentant russe au sein de l'instance atomique, qui semblaient exclure les affrontements à proximité des installations nucléaires ukrainiennes, et *a fortiori* toute attaque militaire.

Dans un **document** diffusé mercredi, Greenpeace soulignait déjà que «*la confirmation du conflit armé dans la région de la ville d'Energo et de Zaporijia*» faisait planer «*le spectre de risques majeurs pour la plus grande centrale nucléaire d'Europe*».

«*Il y a eu de multiples problèmes de sécurité avec les réacteurs de Zaporijia au cours des dernières décennies, notamment parce que ces réacteurs vieillissent après avoir été conçus et construits entre les années 1970 et 1990*», relève l'organisation. Jugés «*particulièrement préoccupants*» dans le contexte de conflit actuel, ces problèmes seraient liés à une «*vulnérabilité à la perte d'alimentation électrique*», à «*l'entreposage du combustible usé*» et aux «*risques d'inondation et de rupture de barrage*» mis en place en amont du fleuve Dniépr.

Le rapport de Greenpeace souligne notamment que les générateurs Diesel de secours de la centrale auraient dû être modernisés dans le cadre du programme de mise à niveau de la sécurité complexe (CCSUP) d'Energoatom (financé par un prêt Euratom de la Banque européenne d'investissement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de 600 millions d'euros), mais la réalisation en a été repoussée à 2023.

Une évaluation du gouvernement autrichien des risques pour la sécurité des réacteurs de Zaporijia avait conclu en 2017 que «*les documents fournis et disponibles mènent à la conclusion qu'il existe une forte probabilité que les scénarios d'accident*

se transforment en un accident grave qui menace l'intégrité du confinement et entraîne un rejet important».

Mais le conflit armé – sans même parler de l'attaque militaire des installations – met en danger les centrales nucléaires du parc ukrainien dans son entier, qui dispose de quinze réacteurs répartis dans quatre centrales.

« Même sans dommage physique a# la centrale, comme par exemple par un tir intentionnel ou accidentel d'artillerie ou de missile, une centrale nucléaire est très vulnérable a# une perturbation des systèmes d'urgence, relève encore Greenpeace. Une centrale nucléaire en exploitation nécessite que les systèmes actifs restent fonctionnels a# tout moment. Cela comprend de nombreux aspects, non seulement l'électricité, mais aussi l'eau de refroidissement ainsi que la présence continue de personnel qualifié# pour faire fonctionner la centrale. Même dans des conditions normales de fonctionnement, des centaines de travailleurs doivent pouvoir se rendre a# la centrale depuis leur domicile, ce qui n'est évidemment pas possible dans des circonstances de guerre.»

Toute perturbation technique – panne du réseau électrique, non-démarrage de certains des générateurs Diesel – obligerait en outre la mobilisation de personnels supplémentaires et de pouvoir faire venir des équipements lourds tels que des grues massives, une opération logistique majeure a# l'échelle nationale impossible à mettre en œuvre dans un territoire en guerre.

Bien qu'aucune fuite radioactive n'ait été détectée autour de la centrale de Zaporijia, la nécessité d'un cessez-le-feu et de la mise en place d'une zone de sécurité est soulignée par Greenpeace ainsi que par les autorités nucléaires internationales. *«Le personnel doit pouvoir travailler dans des conditions normales*

pour réduire le risque d'erreurs humaines pouvant compromettre la sécurité nucléaire», relève encore Greenpeace.

« Ainsi, le personnel de la centrale de Tchernobyl, détenu par l'armée russe sans rotation pendant sept jours, est, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, soumis à une pression psychologique et épuisé moralement, avec des possibilités limitées de communiquer, de se déplacer et d'effectuer des travaux de routine et de réparation à part entière, ce qui entraîne des perturbations du régime d'irradiation et met en danger leur vie et leur santé.»

Vendredi soir, un communiqué de l'Élysée a précisé qu'Emmanuel Macron s'était entretenu dans la journée avec le directeur général de l'AIEA. Le président français fait savoir qu'il *«condamne fermement toute atteinte à l'intégrité des installations nucléaires civiles ukrainiennes provoquée par les forces russes»*. *«La Russie doit cesser immédiatement ses actions militaires illégales et dangereuses afin de permettre le plein contrôle des autorités ukrainiennes sur toutes les installations nucléaires à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, souligne l'Élysée. La Russie doit également autoriser un accès libre, régulier et sans entrave du personnel des installations pour garantir la poursuite de leur exploitation en toute sécurité.»*

La France doit en outre proposer *«dans les prochaines heures [...]des mesures concrètes afin d'assurer la sûreté et la sécurité des cinq principaux sites nucléaires de l'Ukraine»* sur la base *«de critères techniques de l'AIEA»* garantissant la sûreté des installations.

Boite noire

Ce papier a été amendé vendredi 4 mars à 22 heures des informations communiquées par l'Élysée, et des précisions apportées par Petro Kotin, le président d'Energatom, dans un entretien au *Monde*.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.